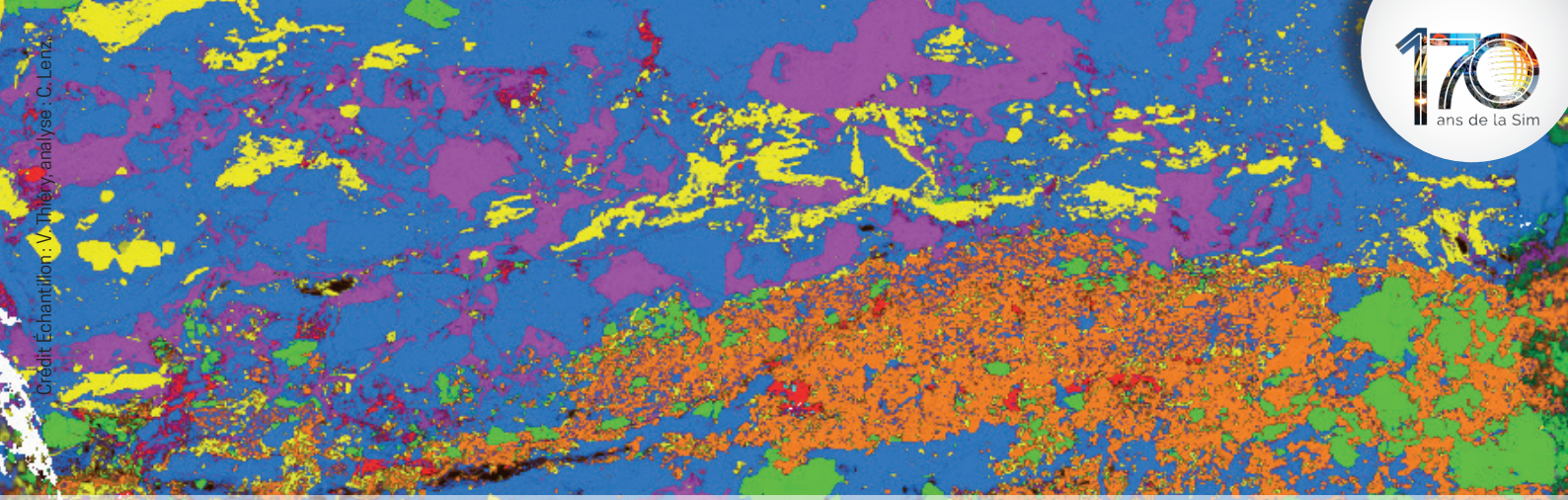




Reconstruction de phases d'après des cartographies élémentaires (micro-fluorescence des rayons X, Horiba) sur un échantillon de 10 x 8 cm de minéral polymétallique (Pb-Zn-Ag) de la mine de Fournial, Cantal, France



Société de l'industrie minérale
Groupe Minéralurgie et Métallurgie Extractive (MiME)

en partenariat avec
 **Société
Géologique
de France**

**ANNÉE 2024 - 2025
DES GÉOSCIENCES**

Journée technique - jeudi 22 mai 2025

La minéralogie quantitative : un pont entre géologie, recyclage et procédé (Paris 5e)

La minéralogie quantitative joue un rôle de plus en plus important pour la caractérisation des matières premières d'origine primaire ou secondaire, mais aussi des produits de l'industrie minérale. Que ce soit pour l'estimation de gisement, la mise au point de procédés de traitement, les propriétés d'usage ou l'impact environnemental potentiel, la minéralogie quantitative, grâce aux nombreuses technologies développées ces dernières années, permet d'améliorer grandement l'accès à de nouveaux type de res-

source et de lever les verrous techniques liés à leur spécificité.

Après une présentation des différentes techniques disponibles, les conférences proposées s'attachent à présenter des applications concrètes dans différents domaines : exploration et estimation de gisement, recyclage des rejets et déchets, matériaux de construction, environnement, incluant des retours d'expérience d'industriels.

Programme

- 8 h 30 Accueil des participants
(le lieu du rendez-vous sera communiqué dans l'email de confirmation d'inscription)
- 9 h 00 Conférences ⁽¹⁾
- 12 h 00 Table ronde
- 12 h 30 Déjeuner
- 13 h 45 Conférences ⁽²⁾
- 16 h 30 Table ronde
- 17 h 10 Fin de la journée



Le programme détaillé sur
www.lasim.org/jt2506

⁽¹⁾ Conférenciers :

Prof. Eric Pirard, Université de Liège,
Faculté des sciences appliquées (GeMMe)
Dr Hassan Bouzazah, Université de Liège,
Faculté des sciences appliquées (GeMMe)
Mickaël Dade, Département géométallurgie, Eramet Ideas
Jean Cauzid, Université de Lorraine
Vincent Thiery, IMT Nord Europe - Laboratoire
de génie civil et de géo-environnement ULR

⁽²⁾ Conférenciers :

Sylvain Delchini, BRGM, Henri Pillière, TerrAnalytiX,
Valérie Guérin, BRGM
Dominique Fontaine, Noureddine Rafaï, Dominique Rossini
et Isabelle Moulin, Setec Lerm
Dr Hassan Bouzazah, Université de Liège,
Faculté des sciences appliquées (GeMMe)
Cécile Fabre, Université de Lorraine
Emmanuel Schmitt et Guillaume Maury, Vicat

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION :

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à s'inscrire et payer en ligne, ou à remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture ;
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

Les inscriptions ne pourront être validées qu'après réception du règlement par la Sim.

MODALITÉS D'ANNULATION :

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70).

Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 25 % pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ :

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).

 **Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.**



Renseignements complémentaires concernant une inscription

Secrétariat des inscriptions de la Sim

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

La minéralogie quantitative : un pont entre
géologie, recyclage et procédé (75)

Groupe MiME
jeudi 22 mai 2025

Je m'inscris en ligne : www.lasim.org

ou je remplis le bulletin ci-dessous :

Nom & Prénom
Société Fonction
Adresse
Code postal Ville Pays
Tél. Email
Numéro de TVA intracommunautaire

Secteur d'activité

- ☐ Administration / Organisme public ☐ Recherche - Ingénierie ☐ Enseignement ☐ Fédération - Association
☐ Industrie (☐ Fabricant de produits finis ☐ Exploitant ☐ Constructeur - fournisseur)
☐ Autre

☐ Je souhaite recevoir la lettre d'information de la Sim

Frais de participation :

- ☐ **64 € TTC** membres Sim n° de carte membre obligatoire : /
☐ **80 € TTC** non-membres
☐ **30 € TTC** accès gratuit mais participation aux frais de repas pour les enseignants, étudiants, membres de Sim cap avenir dans le cadre de l'année des géosciences

Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT25-06) :

SG Paris Saint-Michel Iban : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

*Profitez-en
pour adhérer à la Sim !*

Adhérer à la Sim, c'est :

- être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- bénéficier de l'organisation de la Sim, lieu d'**échanges de rencontres** ;
- profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'association.
- bénéficiez d'une **réduction de 20 %** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

J'adhère !

- ☐ société 305 €
☐ individuel 54 €
☐ retraité, sans emploi, enseignant, étudiant 32 €

www.lasim.org